(Réservé à l'OEQ) Numéro de dossier :

L'évaluation et la reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger voulant exercer la profession d'ergothérapeute au Québec

Bilan de l'expérience en ergothérapie

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse :.....
..... Pays : .....
.....
Téléphone : ..... Courriel : .....

L'exercice de la profession au Québec : un aperçu

Le présent document regroupe un ensemble de questions qui vous permettent d'établir le bilan de votre expérience en ergothérapie au regard des exigences de l'exercice de la profession au Québec. Les exigences de l'exercice de la profession sont décrites dans le *Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec* établi à ce sujet par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ), lequel référentiel est disponible auprès de l'Ordre. À ce propos, il faut savoir que l'OEQ est l'organisation professionnelle qui régit l'exercice de la profession au Québec. En ce sens, ses membres détiennent l'exclusivité du titre professionnel d'ergothérapeute.

La mission de l'Ordre comporte quatre volets :

- assurer la protection du public, donc surveiller l'exercice de la profession dans le respect de normes élevées de pratique et de déontologie;
- soutenir le développement professionnel de ses membres et participer à l'évolution de la profession;
- viser la pleine participation sociale des personnes en favorisant l'accès à des services de réadaptation, d'adaptation et d'intégration;
- appuyer les ergothérapeutes dans leurs rôles d'information et de promotion de la santé auprès de la population.

Aussi, au Québec, les ergothérapeutes jouissent-ils d'une grande autonomie professionnelle. En effet, les décisions qu'ils prennent à toutes les étapes du processus d'intervention en ergothérapie, à savoir l'analyse des demandes de services, l'évaluation de la clientèle, l'élaboration d'un plan d'intervention et la mise en œuvre de plans d'intervention, leurs sont imputables. En conséquence, en conformité avec la responsabilité qui leur incombe, à savoir celle de prendre des décisions qui ont des incidences significatives sur la santé des personnes et sur de nombreuses dimensions de la vie de celles-ci, les ergothérapeutes doivent démontrer une capacité d'analyse rigoureuse des éléments.

Le bilan de l'expérience en ergothérapie

Le bilan de l'expérience en ergothérapie est divisé en trois parties. La première partie vous permet de présenter le contexte dans lequel vous avez acquis votre expérience en ergothérapie; la deuxième partie vous permet de mettre en lien cette expérience et la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie; et la troisième partie vous permet de faire état de votre connaissance du contexte d'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec. De plus, un glossaire est présenté à la fin du présent document en vue de rendre compte du sens donné à certaines expressions dans le contexte de l'exercice de la profession au Québec. Les termes qui y sont définis sont marqués d'un astérisque dès leur première apparition dans le document.

Les renseignements que vous donnerez au sujet de votre expérience en ergothérapie, comme les autres renseignements que vous aurez fournis à l'appui de votre demande, seront analysés par le comité d'admission de l'OEQ afin d'établir l'orientation à prendre pour l'étape suivante du processus d'admission, à savoir l'étape de l'évaluation des compétences, au cours de laquelle vous devrez faire la démonstration de la maîtrise des compétences liées à l'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec. Ainsi, puisque la production du bilan de votre expérience en ergothérapie est déterminante pour la suite du processus d'admission à l'Ordre, vous devez porter un jugement juste et honnête sur votre situation professionnelle. À cet égard, il importe que vous lisiez attentivement chacune des questions et que vous accordiez une attention particulière à la consigne proposée pour y répondre. Pour toute question relative à la compréhension du questionnaire, vous pouvez téléphoner à l'OEQ au 1 (514) 844-5778 ou alors vous reporter à son site Internet [www.oeq.org].

Partie I Le contexte lié à l'acquisition de l'expérience en ergothérapie

Les questions de la partie I visent à établir le contexte dans lequel vous avez acquis votre expérience en ergothérapie, et ce, sur le plan du milieu de pratique, des objectifs d'intervention et des caractéristiques de la clientèle* desservie (rappelons que les mots marqués d'un astérisque sont définis dans le glossaire présenté à la fin du présent document). Vous devez répondre à toutes les questions en inscrivant les renseignements demandés.

1. À quelle occasion avez-vous acquis votre expérience en ergothérapie ?

➢ Veuillez cocher la ou les cases appropriées et inscrire les renseignements demandés.

	Nombre d'heures du stage	**Période où vous avez fait vos stages (mois et année, ex. : mai 1983 à juin 1985)**
❑ À l'occasion d'un ou de plusieurs stages pendant vos études	_____	De _____ à _____
	_____	De _____ à _____
	_____	De _____ à _____
Nombre total d'heures de stages	_____	

	Période où vous avez acquis cette expérience (mois et année)
❑ À l'occasion d'un ou de plusieurs emplois	De _____ à _____
	De _____ à _____
	De _____ à _____
	De _____ à _____
Nombre total de mois d'expérience en emploi _____	

2. Quel poste, ou fonction, avez-vous occupé en ergothérapie ?

- Il est possible que vous ayez occupé plus d'un poste simultanément au cours de votre expérience en ergothérapie. Veuillez cocher le ou les postes correspondant à votre expérience.
- Pour chaque poste, veuillez préciser le nombre de mois d'expérience, le nombre d'heures par semaine que vous consacriez à ce poste et l'année de la fin de la période où vous avez acquis cette expérience, puis passer à la question suivante.

Poste occupé (ou fonction)	**Nombre total de mois d'expérience**	**Nombre d'heures par semaine**	**Fin de la période où vous avez acquis cette expérience (mois et année)**
❑ Clinicienne ou clinicien	_____	_____	_____
❑ Consultante ou consultant*	_____	_____	_____
❑ Administratrice ou administrateur, gestionnaire ou coordonnatrice administrative ou coordonnateur administratif	_____	_____	_____
❑ Coordonnatrice ou coordonnateur clinique*	_____	_____	_____
❑ Professeure ou professeur	_____	_____	_____
❑ Chercheure ou chercheur ou agente ou agent de recherche	_____	_____	_____
❑ Représentante commerciale ou représentant commercial	_____	_____	_____
❑ Chargée ou chargé d'enseignement (ou de formation) clinique	_____	_____	_____
❑ Stagiaire	_____	_____	_____
❑ Autre (précisez) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Pour répondre aux prochaines questions, veuillez considérer l'expérience acquise en stage comme celle acquise en emploi.

3. Dans quel type de milieu avez-vous acquis votre expérience en ergothérapie ?

- Veuillez cocher le ou les types de milieu correspondant à votre expérience.

Type de milieu

❑ Public (institutionnel ou gouvernemental)
❑ Privé (clinique privée, exercice libéral)

4. Dans quel milieu de pratique avez-vous acquis votre expérience en ergothérapie ?

- Veuillez cocher le ou les milieux de pratique correspondant à votre expérience et, pour chacun d'eux, précisez le nombre de mois d'expérience et l'année de la fin de la période où vous avez acquis cette expérience.

Milieu de pratique	Nombre de mois d'expérience	Fin de la période où vous avez acquis cette expérience (année)
❑ Centre hospitalier (centre hospitalier universitaire, institut, hôpital)	_____	_____
❑ Centre ambulatoire, service de consultation externe ou hôpital de jour	_____	_____
❑ Centre de jour	_____	_____
❑ Centre d'hébergement et de soins de longue durée (résidence, centre d'accueil, foyer)	_____	_____
❑ Centre de services communautaires (service à domicile)	_____	_____
❑ Centre de réadaptation en déficience physique	_____	_____
❑ Centre de réadaptation en déficience intellectuelle	_____	_____
❑ Centre jeunesse (établissement dont la mission est de venir en aide aux jeunes en difficulté)	_____	_____
❑ Centre de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes	_____	_____
❑ Clinique privée d'ergothérapie	_____	_____
❑ Clinique privée multidisciplinaire	_____	_____
❑ Pratique autonome	_____	_____
❑ Milieu scolaire	_____	_____
❑ Centre de la petite enfance (garderie, jardin d'enfants)	_____	_____
❑ Organisme gouvernemental ou paragouvernemental	_____	_____
❑ Institution d'enseignement postsecondaire	_____	_____
❑ Centre de recherche	_____	_____
❑ Groupe ou organisme communautaire et associatif	_____	_____
❑ Milieu des entreprises (compagnie d'assurance, entreprise de production de biens et de services)	_____	_____
❑ Autre (précisez) _____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

5. Quel type de services avez-vous rendus à la clientèle que vous avez desservie au cours de votre expérience en ergothérapie ?

- Veuillez cocher le ou les services correspondant à votre expérience.

Service

- ❑ Réadaptation fonctionnelle
- ❑ Soutien ou maintien à domicile
- ❑ Soins de longue durée
- ❑ Évaluation ou orientation (unité de courte durée gériatrique ou soins généraux en centre hospitalier)
- ❑ Évaluation ou orientation (cliniques ou services spécialisés, aides techniques*, etc.)
- ❑ Évaluation ou orientation (à l'urgence d'un centre hospitalier)
- ❑ Réadaptation ou intégration professionnelle
- ❑ Réadaptation ou intégration sociale

- ❑ Réadaptation ou intégration scolaire
- ❑ Soins palliatifs
- ❑ Dépistage
- ❑ Prévention de la déficience ou de l'incapacité
- ❑ Promotion de la santé
- ❑ Autre (précisez) _____
  _____
  _____

6. Dans quel domaine de pratique avec-vous acquis votre expérience en ergothérapie ?

➢ Veuillez cocher le ou les domaines de pratique correspondant à votre expérience.

Domaine de pratique

- ❑ Santé mentale
- ❑ Santé physique

➢ Si vous avez coché les deux domaines de pratique, veuillez cochez le domaine que vous considérez comme principal, c'est-à-dire celui qui constitue l'essentiel de votre pratique en ergothérapie.

Domaine de pratique principal

- ❑ Santé mentale
- ❑ Santé physique

7. Dans quel groupe d'âge se trouve la clientèle que vous avez desservie au cours de votre expérience en ergothérapie ?

➢ Veuillez cocher le ou les groupes d'âge de la clientèle correspondant à votre expérience.

Groupe d'âge

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

➢ Si vous avez coché plus d'un groupe d'âge, veuillez cochez le groupe que vous considérez comme principal, c'est-à-dire celui qui constitue l'essentiel de votre pratique en ergothérapie.

Groupe d'âge principal

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

8. Quelles déficiences, quels troubles ou quelles affections présentait la clientèle que vous avez desservie au cours de votre expérience en ergothérapie ?

➢ Veuillez cocher la ou les cases correspondant aux déficiences, aux troubles ou aux affections de la clientèle.

Déficience, trouble ou affection

- ❑ Affections neurologiques évolutives du système nerveux central (Parkinson, sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique, etc.)
- ❑ Alcoolisme et autres toxicomanies
- ❑ Arthrite et rhumatologie
- ❑ Aucune (prévention de la déficience et de l'incapacité, promotion de la santé, etc.)
- ❑ Brûlures
- ❑ Cancer
- ❑ Déficience auditive
- ❑ Déficience de la parole et du langage
- ❑ Déficience intellectuelle
- ❑ Déficience visuelle
- ❑ Démences et syndromes associés
- ❑ Douleur chronique
- ❑ Encéphalopathies (accident cérébrovasculaire [ACV], déficience motrice cérébrale, etc.)
- ❑ Maladies et syndromes génétiques
- ❑ Myélopathies (lésions médullaires, par exemple)
- ❑ Myopathies (dystrophie musculaire, par exemple)
- ❑ Néonatalogie
- ❑ Retard de développement
- ❑ Traumatismes cranio-cérébraux
- ❑ Troubles affectifs
- ❑ Troubles alimentaires (anorexie et boulimie)
- ❑ Troubles cardio-respiratoires
- ❑ Troubles de l'humeur
- ❑ Troubles de la déglutition
- ❑ Troubles de la personnalité
- ❑ Troubles du système musculo-squelettique et amputations
- ❑ Troubles envahissants du développement
- ❑ Troubles graves du comportement
- ❑ Troubles liés au vieillissement
- ❑ Troubles psychotiques
- ❑ VIH ou sida
- ❑ Autre (précisez) _____

_____

9. Aviez-vous à tenir des dossiers professionnels dans les milieux où vous avez acquis votre expérience en ergothérapie ?

- Veuillez cocher oui ou non, selon votre expérience.
- Si vous avez répondu non, veuillez passer à la question 10.
- Si vous avez répondu oui, veuillez préciser si des règles régissaient la tenue de dossier, puis passer à la question 10.

J'ai eu à tenir des dossiers professionnels.

Oui ❑ Non ❑ ➢ Veuillez passer à la question 10.

Si oui, des règles régissaient-elles la tenue de dossiers ?

Oui ❑ Non ❑ ➢ Veuillez passer à la question 10.

Partie II Le processus d'intervention en ergothérapie en lien avec l'expérience

Les questions de la partie II vous permettent d'établir des liens entre votre expérience en ergothérapie et la conduite d'un processus d'intervention en ergothérapie. À ce sujet, il est utile de rappeler que, dans le contexte québécois, l'ergothérapeute est une personne professionnelle autonome à qui incombe la pleine responsabilité de ses décisions, et ce, à toutes les étapes du processus d'intervention. Vous devez donc répondre aux questions de la partie II en considérant que vous avez la pleine autonomie dans l'exercice de vos fonctions. Pour établir les liens entre le processus d'intervention en ergothérapie et votre expérience, les questions de la partie II sont regroupées selon les points suivants :

A) l'analyse des demandes de services en ergothérapie;
B) l'évaluation de clients* ou de populations cibles*[1];
C) la formulation d'opinions professionnelles et de recommandations et l'élaboration de plans d'intervention en ergothérapie;
D) la mise en œuvre d'une intervention* en ergothérapie.

Vous devez répondre aux questions en vous reportant à l'échelle de fréquence présentée ci-dessous.

Jamais	Lorsque, à aucun moment, vous n'avez accompli l'activité dont il est question dans un processus d'intervention en ergothérapie.
À l'occasion	Lorsqu'il vous est arrivé à quelques reprises d'accomplir l'activité, mais que celle-ci ne fait pas partie de façon systématique des tâches que vous exécutez ou que vous avez exécutées en ergothérapie.
Régulièrement	Lorsque, de façon habituelle, vous accomplissez ou vous avez accompli l'activité au cours des processus d'intervention en ergothérapie.

1. Mentionnons qu'en ergothérapie, une intervention auprès d'une population cible peut consister, entre autres, en l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de prévention des chutes chez les personnes âgées ou encore de prévention de la toxicomanie chez les jeunes d'un quartier populaire.

A) L'analyse des demandes de services en ergothérapie

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
10.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous analysé* des demandes de services en ergothérapie en vue d'établir l'admissibilité des personnes à de tels services ?	❑	❑	❑

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
11.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous établi le degré de priorité des demandes de services en ergothérapie ?	❑	❑	❑

B) L'évaluation de clients ou de populations cibles

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
12.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous fait l'évaluation :			
12a.	– de clients ?	❑	❑	❑
12b.	– d'une ou de populations cibles ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais*, aux questions 12a et 12b, veuillez passer à la question 18.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement* à au moins une des questions 12a et 12b, veuillez préciser, tout d'abord, pour les clients ou la population cible, dans quels domaines de pratique vous avez eu à faire l'évaluation et veuillez indiquer le ou les groupes d'âge visés et, ensuite, veuillez passer à la question suivante.

Clients

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des clients

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

Populations cibles

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des populations cibles

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
13.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, vous êtes-vous appuyé sur des modèles de pratique* ou sur des approches théoriques* pour guider l'évaluation de la clientèle ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais*, veuillez passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement*, veuillez cocher la ou les cases correspondant aux approches théoriques et aux modèles de pratique sur lesquels vous vous êtes appuyé pour mener l'évaluation de la clientèle, puis passer à la question suivante.

Modèle de pratique

- ❑ Modèle biopsychosocial (Mosey)
- ❑ Modèle canadien du rendement occupationnel (Association canadienne des ergothérapeutes)
- ❑ Modèle de compétence occupationnelle (Polatajko)
- ❑ Modèle de développement perceptivo-moteur (Ayres)
- ❑ Modèle de l'occupation humaine (Kielhofner)
- ❑ Modèle du jeu (Reilly)
- ❑ Modèle ludique (Ferland)
- ❑ Modèle Personne-environnement-occupation (Law, Cooper, Strong, Stewart, Ribgy, Letts)
- ❑ Modèles systémiques, dont le modèle systémique de l'environnement (Bronfenbrenner)
- ❑ Autre (précisez) _____

_____

_____

Approche théorique

- ❑ Approche Brunnstrom
- ❑ Approche multi-contexte (Toglia)
- ❑ Approche ou schème biomécanique (Baldwin)
- ❑ Approche ou schème d'intégration sensorielle (Ayres)
- ❑ Approche ou schème de facilitation proprioceptive neuromusculaire-PNF (Kabat, Knott, Voss)
- ❑ Approche ou schème de réadaptation
- ❑ Approche ou schème des incapacités cognitives (Allen)
- ❑ Approche ou schème neurodéveloppemental – NDT (Bobath)
- ❑ Approche ou schème neurophysiologique (Rood)
- ❑ Approche ou schème psychodynamique (Freud)
- ❑ Approches ou schèmes cognitivo-comportementaux
- ❑ Approches ou schèmes existentiels-humanistes (Rogers)
- ❑ Autre (précisez) _____

_____

_____

	Jamais	À l'occasion	Régulièrement
14. Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous utilisé des méthodes d'évaluation* pour faire l'évaluation de la clientèle ?	❑	❑	❑

- ➢ Si vous avez répondu *Jamais*, veuillez passer à la question suivante.
- ➢ Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement*, veuillez cocher la ou les cases correspondant à la ou aux méthodes d'évaluation correspondant à votre expérience, puis passer à la question suivante.

Méthode d'évaluation

- ❑ Entrevue
- ❑ Observation
- ❑ Évaluation ou questionnaire développé par le milieu de pratique
- ❑ Questionnaire autoadministré
- ❑ Instrument de mesure standardisé (test)
- ❑ Appareil de mesure (goniomètre ou dynamomètre, par exemple)
- ❑ Autre (précisez) : _____

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
15.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous interprété* les données recueillies au moment de l'évaluation de la clientèle à l'aide de méthodes d'évaluation ?	❑	❑	❑
16.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous analysé* les données disponibles sur un client ou une population cible, c'est-à-dire les données contenues dans le dossier et celles recueillies au moment de l'évaluation de la clientèle ou obtenues auprès d'autres sources ?	❑	❑	❑
17.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous déterminé la pertinence de procéder à une intervention en ergothérapie, à la suite d'une évaluation ?	❑	❑	❑

C) La formulation d'opinions professionnelles et de recommandations et l'élaboration de plans d'intervention en ergothérapie

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
18.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous formulé des recommandations ou émis une opinion professionnelle concernant :			
18a.	– des clients ?	❑	❑	❑
18b.	– une ou des populations cibles ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais* aux questions 18.a et 18.b, veuillez passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement* à au moins une des questions 18a et 18b, veuillez préciser, tout d'abord, dans quels domaines de pratique vous avez eu à émettre une opinion professionnelle ou des recommandations et veuillez indiquer le ou les objets de celles-ci et, ensuite, veuillez passer à la question suivante.

Clients

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Objet sur lequel portaient les opinions professionnelles ou les recommandations

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Populations cibles

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Objet sur lequel portaient les opinions professionnelles ou les recommandations

_____
_____
_____
_____
_____
_____

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
19.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous élaboré un plan d'intervention pour :			
19a.	– des clients ?	❑	❑	❑
19b.	– une ou des populations cibles ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais* aux questions 19a et 19b, veuillez passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement* à au moins une des questions 19a et 19b, veuillez préciser, tout d'abord, pour les clients ou les populations cibles, dans quels domaines de pratique vous avez eu à élaborer un plan d'intervention, et veuillez indiquer le ou les groupes d'âge visés et, ensuite, veuillez passer à la question suivante.

Clients

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des clients

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

Populations cibles

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des populations cibles

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
20.	Dans les plans d'intervention que vous avez établis, avez-vous défini des objectifs d'intervention ?	❑	❑	❑

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
21.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, vous êtes-vous appuyé sur des modèles de pratique ou sur des approches théoriques pour guider l'intervention auprès de la clientèle ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais*, veuillez passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement*, veuillez cocher la ou les cases correspondant aux approches théoriques et aux modèles de pratique sur lesquels vous vous êtes appuyé pour soutenir l'intervention, puis passer à la question suivante.

Modèle de pratique

- ❑ Modèle biopsychosocial (Mosey)
- ❑ Modèle canadien du rendement occupationnel (Association canadienne des ergothérapeutes)
- ❑ Modèle de compétence occupationnelle (Polatajko)
- ❑ Modèle de développement perceptivo-moteur (Ayres)
- ❑ Modèle de l'occupation humaine (Kielhofner)
- ❑ Modèle du jeu (Reilly)
- ❑ Modèle ludique (Ferland)
- ❑ Modèle Personne-environnement-occupation (Law, Cooper, Strong, Stewart, Ribgy, Letts)
- ❑ Modèles systémiques, dont le modèle systémique de l'environnement (Bronfenbrenner)
- ❑ Autre (précisez) _____

_____

_____

Approche théorique

- ❑ Approche Brunnstrom
- ❑ Approche multi-contexte (Toglia)
- ❑ Approche ou schème biomécanique (Baldwin)
- ❑ Approche ou schème d'intégration sensorielle (Ayres)
- ❑ Approche ou schème de facilitation proprioceptive neuromusculaire-PNF (Kabat, Knott, Voss)
- ❑ Approche ou schème de réadaptation
- ❑ Approche ou schème des incapacités cognitives (Allen)
- ❑ Approche ou schème neurodéveloppemental – NDT (Bobath)
- ❑ Approche ou schème neurophysiologique (Rood)
- ❑ Approche ou schème psychodynamique (Freud)
- ❑ Approches ou schèmes cognitivo-comportementaux
- ❑ Approches ou schèmes existentiels-humanistes (Rogers)
- ❑ Autre (précisez) _____

_____

_____

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
22.	Dans les plans d'intervention que vous avez établis, avez-vous déterminé les moyens d'intervention* à mettre en œuvre en réponse aux objectifs d'intervention ?	❑	❑	❑

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
23.	Dans les plans d'intervention que vous avez établis, avez-vous déterminé les modalités* ou conditions liées à la réalisation de ces plans d'intervention ?	❑	❑	❑

D) La mise en œuvre d'une intervention en ergothérapie

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
24.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous mis en œuvre une intervention en ergothérapie auprès :			
24a.	– de clients ?	❑	❑	❑
24b.	– d'une ou de populations cibles ?	❑	❑	❑

- Si vous avez répondu *Jamais* aux questions 24a et 24b, veuillez passer à la question suivante.
- Si vous avez répondu *À l'occasion* ou *Régulièrement* à au moins une des questions 24a et 24b, veuillez préciser, tout d'abord, pour les clients ou les populations cibles, dans quels domaines de pratique vous avez eu à mettre en œuvre une intervention en ergothérapie, veuillez indiquer le ou les groupes d'âge visés et, ensuite, veuillez passer à la question suivante.

Clients

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des clients

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

Populations cibles

Domaine de pratique

- ❑ Santé physique
- ❑ Santé mentale

Groupe d'âge des populations cibles

- ❑ Petite enfance : 0 à 4 ans
- ❑ Jeune : 5 à 17 ans
- ❑ Adulte : 18 à 64 ans
- ❑ Personne âgée : 65 ans ou plus

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
25.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous établi la pertinence de mettre fin ou non à une intervention ?	❑	❑	❑

		Jamais	À l'occasion	Régulièrement
26.	Au cours de votre expérience en ergothérapie, avez-vous établi les conditions de la cessation d'une intervention ?	❑	❑	❑

Partie III La connaissance du contexte d'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec

Les questions de la partie III vous permettent de faire état de votre degré de connaissance de divers objets propres à l'exercice de la profession d'ergothérapeute dans le contexte québécois. Ces données sont recueillies à titre indicatif. Par conséquent, elles n'auront pas d'incidence directe sur l'analyse du bilan de votre expérience en ergothérapie. Elles seront plutôt utiles pour orienter les actions qui vous permettront d'exercer la profession au Québec. Vous devez répondre aux questions en vous reportant à l'échelle de fréquence présentée ci-dessous.

Aucune connaissance	Lorsque vous n'avez jamais été en contact avec l'objet proposé et que vous considérez que avez besoin d'information ou, encore, de formation sur le sujet.
Connaissance élémentaire	Lorsque vous avez une connaissance générale de l'objet proposé et que vous considérez que vous avez besoin d'information complémentaire ou, encore, de formation d'appoint sur le sujet.
Très bonne connaissance	Lorsque vous maîtrisez l'objet proposé et que vous considérez que vous n'avez pas besoin d'information ni de formation sur le sujet.

27. Comment qualifieriez-vous votre connaissance du contexte d'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec au regard des objets suivants ?

		Aucune connaissance	Connaissance élémentaire	Très bonne connaissance
27a.	– Le système professionnel québécois, lequel est régi par le *Code des professions* et est composé du gouvernement du Québec, de l'Assemblée nationale, de 45 ordres professionnels, de l'Office des professions du Québec et du Conseil interprofessionnel du Québec (www.opq.gouv.qc.ca)	❑	❑	❑
27b.	– L'organisation du système de santé québécois (www.msss.gouv.qc.ca)	❑	❑	❑
27c.	– La mission des différents établissements liés au système de santé québécois (www.msss.gouv.qc.ca)	❑	❑	❑
27d.	– Le champ d'exercice de la profession d'ergothérapeute au Québec (www.oeq.org)	❑	❑	❑
27e.	– Le degré d'autonomie des ergothérapeutes dans l'exercice de la profession au Québec (www.oeq.org)	❑	❑	❑
27f.	– Les règlements en vigueur à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, dont le *Règlement sur la tenue de dossiers*, et les lignes directrices en vigueur pour soutenir les ergothérapeutes dans l'exercice de leurs fonctions (www.oeq.org)	❑	❑	❑
27g.	– Le *Code de déontologie* de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (www.oeq.org)	❑	❑	❑
27h.	– La langue française (www.oqlf.gouv.qc.ca)	❑	❑	❑

Signature : .....

Date : .....

Glossaire

Terme	Signification
Aide technique	Tout appareil ou dispositif permettant d'accroître ou de maintenir les capacités fonctionnelles et la participation d'une personne (Scherer, 2001). Les aides techniques et produits technologiques comprennent une vaste gamme de produits, passant des appareils de technologie rudimentaire relativement simples à fabriquer et à utiliser, comme les tableaux de communication et les aides à l'habillage, à des technologies de pointe comme les fauteuils roulants électriques et les prothèses myoélectriques (Miller Polgar, 2002). (Prise de position de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES ERGOTHÉRAPEUTES – *Aides techniques et ergothérapie* [2006], site Internet de l'ACE, www.caot.ca)
Analyser	Distinguer les diverses parties d'un ensemble dans le but d'identifier ou d'expliquer les rapports qui les relient les unes aux autres. (OEQ, 2004)
Approche théorique	Terme général pour désigner des modèles en voie de développement, des modèles existants et des théories qui ont été vérifiées par des tests. Les termes théorie, modèle, cadre de référence ou paradigme sont également utilisés, bien qu'ils puissent être interprétés de différentes façons, selon les situations. Les approches théoriques orientent les actions et le raisonnement et elles permettent de justifier les décisions ayant trait au déroulement de l'évaluation et de l'intervention. De plus, les approches permettent d'expliquer ou de prévoir comment les concepts s'appliquent dans la pratique. (ASSOCIATION CANADIENNE DES ERGOTHÉRAPEUTES, 1997, citée dans Ordre des ergothérapeutes du Québec [ci-après désigné simplement comme OEQ], *Compétences et responsabilités professionnelles Guide de l'ergothérapeute*, 2004)
Client	L'article 2 du *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec* définit le client comme étant une personne physique, une société ou une personne morale, à qui l'ergothérapeute rend des services professionnels. (OEQ, 2004)
Clientèle	Ensemble des dossiers confiés à un intervenant ou à un spécialiste du domaine sociosanitaire, ou ensemble des clients ou des usagers auprès desquels un intervenant ou un spécialiste intervient. (GRAND DICTIONNAIRE TERMINOLOGIQUE [GDT], www.granddictionnaire.com)
Consultante ou consultant	Personne extérieure à une organisation à qui l'on fait appel afin d'obtenir un avis au sujet d'une question ou de l'aide pour résoudre un problème précis. (OEQ, 2008)
Coordonnatrice ou coordonnateur clinique	Personne qui coordonne les activités liées à l'offre de services ainsi que les activités liées à l'élaboration et au suivi des plans d'intervention des clientes et des clients du programme. Elle agit comme ressource-conseil auprès des professionnelles et des professionnels de son secteur et auprès des partenaires. Elle peut collaborer à la gestion et au développement du programme de même qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts. (OEQ, 2008)
Interpréter	Expliquer, éclaircir et donner une signification à des données. (OEQ, 2004)
Intervention	Activité ou technique propre à une discipline visant à prévenir, à soulever ou à régler les problèmes physiques ou psychologiques des personnes ayant des incapacités. (GDT)
Méthode d'évaluation	Caractérisation générale des outils d'évaluation utilisés, en termes qualitatifs (entrevue, observation, etc.) et quantitatifs (test standardisé, questionnaire structuré, protocole d'évaluation, etc.). L'ergothérapeute utilise généralement plus d'une méthode. (Définition élaborée à partir du document ASSOCIATION CANADIENNE DES ERGOTHÉRAPEUTES, *Promouvoir l'occupation : une perspective de l'ergothérapie*, 1997, citée dans OEQ, 2004)
Modalité (d'intervention)	Condition particulière d'exécution d'une opération. (GDT) Fréquence, durée. (OEQ, 2004).
Modèle théorique (modèle de pratique)	Cadre théorique ou façon particulière d'organiser ou de concevoir la connaissance pour orienter la pratique. (ASSOCIATION CANADIENNE DES ERGOTHÉRAPEUTES, *Profil de la pratique de l'ergothérapie au Canada*, 2002)

Terme	Signification
Moyen d'intervention	Méthodes par lesquelles l'ergothérapeute prévoit atteindre les objectifs fixés au plan d'intervention ou dans les recommandations. Des exemples de moyens d'intervention sont : les activités thérapeutiques, l'enseignement de techniques spécifiques, la pratique d'une activité par mise en situation, l'enseignement à l'utilisation d'aides techniques. (OEQ, 2004)
Population cible	Groupe de personnes faisant l'objet d'une étude, d'une enquête, d'une campagne d'information, d'une action à visée sanitaire ou sociale, etc. (GDT)

Les renseignements personnels recueillis par le présent formulaire sont nécessaires à l'exercice des attributions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (Ordre). Ils sont recueillis à des fins de traitement de votre demande de délivrance d'une équivalence, de contrôle de l'exercice de la profession, de protection du public et de statistiques. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi. Toute personne qui soumet une demande de reconnaissance d'équivalence de diplôme ou de formation a l'obligation de compléter intégralement le présent formulaire et y joindre les documents requis, à défaut de quoi sa demande pourrait être refusée. Toute personne peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir une demande écrite en ce sens à la personne responsable de l'accès aux documents de l'OEQ à fortierc@oeq.org